



ARGENTON
SUR CREUSE

D'UNE RIVE À L'AUTRE

UNE VILLE ENTREPRENANTE

Des chantiers
d'envergure pour 2025

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La cour de la crèche
se fait buissonnière

UNE VILLE ÉCOLOGIQUE

Partager l'espace
en modérant
sa vitesse

UNE VILLE SOLIDAIRE

Le Secours immédiat :
solidaires dans le deuil

UNE VILLE ATTRACTIVE

L'été s'annonce
à Argenton



INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Adresse : 69, rue Auclerc-Descottes

Horaires : lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30;

jeudi de 13h30 à 17h30 ; samedi de 8h30 à 12h (service accueil uniquement)

Tél. : 02.54.24.12.50 / Mail : contact@mairie-argenton-sur-creuse.fr

Site : www.argentonsurcreuse.fr

CONSEILS MUNICIPAUX

vendredi 20 juin et jeudi 25 septembre à 18h

(salle du conseil communautaire - 8 rue Simone de Beauvoir).

Les procès-verbaux sont consultables en mairie et sur le site internet de la ville.

Les conseils municipaux peuvent être suivis en direct sur

<https://www.youtube.com/@villedargenton-sur-creuse36200/streams>

CONSEILS COMMUNAUTAIRES

lundis 30 juin et 22 septembre à 18h

(salle du conseil communautaire - 8 rue Simone de Beauvoir).

Les conseils communautaires peuvent être suivis en direct sur

<https://www.youtube.com/@lavalleedelacreuse5239>

MAISON FRANCE SERVICES ET ESPACE INFORMATIQUE POUR TOUS BAZ@WEB

Adresse : 20 place Olympe de Gouges (anciennement 20 place Voltaire)

Horaires : lundi : 9h30-13h / 14h-18h, mardi 9h30-13h, mercredi 12h-14h,

jeudi 9h30-13h, vendredi 9h30-13h / 14h-18h

Tel : 02.54.61.07.04 (aux horaires d'ouverture)

et 02.54.24.65.39 (en dehors des horaires d'ouverture)

Mails : argenton-sur-creuse@france-services.gouv.fr

bazaweb@mairie-argenton-sur-creuse.fr

POLICE MUNICIPALE

Adresse : 5, avenue Rollinat (entrée par le parking de la Font Nodon)

Jours et horaires d'ouverture du bureau : du lundi au vendredi: de 9h00

à 12h00; le samedi: de 8h30 à 9h30. Les agents de police municipale sont joignables du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h.

En dehors de ces horaires composez le 17. Tél. : 02.54.01.00.93

Mail: police.municipale@mairie-argenton-sur-creuse.fr.

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

Adresse : 13 place de la République

Horaires :

- Juin et septembre : du mardi au samedi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

- Juillet et août : du lundi au samedi : de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h

et le dimanche : de 9h à 12h30

Tel : 02.54.24.05.30

mail : tourisme@cc-valleedelacreuse.fr

Site : <https://www.destinationvalleedelacreuse.fr/>

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

Lundi 9 juin à 18h (monument du 9 juin - chemin Anne Frank) : commémoration du massacre du 9 juin 1944

Mercredi 18 juin à 18h (Square Charles de Gaulle) : commémoration de l'appel du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi

ACCUEILS DE LOISIRS

• BAZ'A P'tits Mômes (3-6 ans) et BAZ'A Mômes (6-12 ans), du 7 juillet au 1^{er} août 2025, de 9h00 à 17h00 (accueil à partir de 8h00 et jusqu'à 18h00), dans les locaux de l'école Paul Bert.

• BAZ'Ados (12-17 ans), du 7 au 18 juillet 2025, de 9h à 17h, dans les locaux du complexe sportif Lothaire Kubel

Inscriptions sur le Portail Familles (accès rapide en page d'accueil du site internet) Renseignements au 02-54-24-65-42 et sur le site internet de la mairie.

COLLECTES DE SANG À ARGENTON (ESPACE JEAN FRAPPAT)

17 juillet et 11 septembre 2025 de 15h à 19h (sur rendez-vous)

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassages annulés : lundis 14 juillet (secteur Argenton-ville)

et vendredi 15 août (commerces Argenton)

Ramassage avancé : jeudi 14 août (écarts Argenton)

pour cause de vendredi férié

ACTIVITÉS BRUYANTES À CARACTÈRE PRIVÉ

Les activités bruyantes effectuées par les particuliers à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments (travaux d'entretien, de rénovation, de bricolage ou de jardinage) susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que pendant les périodes suivantes :

de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi,

de 9h à 12h et de 14h30 à 19h le samedi

de 10h à 12h les dimanches et jours fériés

Texte : arrêté préfectoral n° 36-2024-06-24-00008 du 24 juin 2024 (bruits de voisinage)

VIOLENCES CONJUGALES ET FAMILIALES

• Allo enfance en danger

119 (n° vert)

• Femmes Info Service

3919

• Accueil et écoute 36

06.71.40.26.51 - Du lundi au

vendredi 9h à 12h

• CIDFF 36

02.54.34.48.71 - Du lundi au

vendredi de 8h30 à 12h et de

13h30 à 17h

• France victimes 36

02.54.07.33.72 - Du lundi au

vendredi de 9h à 12h et de

14h à 17h

• Planning familial 36

02.54.61.07.08 / 07.81.48.30.56

- Lundi de 11h à 17h - mardi

de 9h à 16h - mercredi de 9h

à 17h

• Viols / Viols femmes

informations

0 800 05 95 95 (n° vert)

CRÉATIONS ET TRANSFERTS DE COMMERCES DE FÉVRIER À MAI 2025

Créations de commerce :

OUISTITI PIZZA - Pizzeria - 10 rue Gambetta

TERRE ET TALENTS DU BERRY - Artisanat et ateliers créatifs - 37 rue Grande

ADZUAR EVELYNE - Retouche couture - 36 rue Gambetta

COFFEE SHOP ET SPA - 57 ter rue Jean-Jacques Rousseau

KETT BOUTIQUE - Artisanat - 42 rue Gambetta

CHEZ MALCO & BAÏKA - Animalerie - 8 rue de la Gare

Transfert de commerce :

AGENCE INTERIM OPTINERIS : du 19 rue du Point du Jour au 3 place du Champ

de Foire

ÉTAT CIVIL

• NAISSANCES du 01/01/2025 au 30/04/2025 :

Le 21/01/2025 : Augustin FRAMBOURT ; Le 10/01/2025 : Reem ARABI ; Le

22/02/2025 : Elena DE JÉSUS ; Le 12/01/2025 : Noah BARROCA ; Le 31/01/2025

: Aimée BERGER ; Le 21/01/2025 : Marius ROCHEREAU ; Nino ROCHEREAU ; Le

08/04/2025 : Lassy SAVANE ; Le 27/01/2025 : Yüna LANÇON ; Le 17/02/2025 :

Jacob AUGÉ ; Le 04/03/2025 : Esmée POITEVIN IZORÉ ; Le 12/03/2025 : Charles

BOUCHAUD ; Le 01/04/2025 : Ambre RAPIN ; Le 24/04/2025 : Emi MOREY

• MARIAGES du 01/01/2025 au 30/04/2025:

Le 11/01/2025 : Constantin FIXY et Lorainecia ARMUGOM ; Le 29/03/2025 : Elie

ANCELIN et Noémie BOILLEDIEU

• DÉCÈS du 01/01/2025 au 30/04/2025:

Le 03/01/2025 : Dominique MOULIN, 74 ans ; Le 07/01/2025 : Carmen LEMEU, veuve

FOULON, 77 ans ; Le 08/01/2025 : Claudine POUPENEY, épouse BOUCHAR-

DON, 87 ans, Madeleine MABIRE, veuve LEBERT, 101 ans ; Le 09/01/2025 : Angéline

MANTONNIER, veuve FOURNAL, 98 ans, Anne DROZ, veuve LÉVÊQUE de

VILMORIN, 98 ans, Odette AUFOUR, veuve EPIN, 99 ans ; Le 10/01/2025 : Marie-Rose

MOREAU, veuve KOZAK, 94 ans ; Le 13/01/2025 : Gisette MOULIN, veuve CHAVE-

GRAND, 94 ans ; Le 18/01/2025 : Francis BARNABÉ, 70 ans ; Le 21/01/2025 : Hubert

BRUN, Retraité, 83 ans ; Patrick MARSOT, 72 ans ; Le 29/01/2025 : Yves-Michel

FEUILLÂTRE, 66 ans ; Le 09/02/2025 : Marcelle DUPONT, veuve DORDOIGNE, 90

ans ; Le 11/02/2025 : Jean ROBINET, 91 ans ; Le 13/02/2025 : Anne-Marie PRODÉO,

76 ans ; Le 21/02/2025 : Georgette GUILLLOT, veuve BOURRIFFET, 96 ans ; Le

01/03/2025 : Yvonne VIAUVY, veuve BARNIER, 81 ans ; Le 03/03/2025 : Paulette

MATTHIEU, veuve WETZSTEIN, 82 ans ; Le 05/03/2025 : Christophe SIMONNET, 45

ans ; Le 09/03/2025 : Dominique DEPIERRE, 76 ans ; Le 17/03/2025 : Guy BENOI-

TON, 71 ans ; Josiane JUDEY, épouse KOUIDER, 86 ans ; Le 18/03/2025 : Johann DE-

FORGE, 45 ans ; Le 30/03/2025 : Pierre JACQUOT, 80 ans ; Le 31/03/2025 : Georges

COUPET, 92 ans ; Le 02/04/2025 : Suzanne BAUDAT, veuve BRIGAND, 91 ans ; Le

11/04/2025 : Kheira BENSALFHOUL, veuve LASHAB, 99 ans ; Le 12/04/2025 : Claude

FAUGUET, 94 ans ; Martine CONTY, 64 ans ; Le 14/04/2025 : Roger BERNARD, 93

ans ; Le 15/04/2025 : Jean DUFRESNE, 85 ans ; Le 19/04/2025 : Yvonne KNOCKERT,

veuve SAUVAL, 91 ans



SOMMAIRE

INFOS PRATIQUES	2
ÉTAT-CIVIL	2
ÉDITORIAL	3
BRÈVES	4-5
UNE VILLE ENTREPRENANTE	4-5
Des chantiers d'envergure pour 2025	
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ..	6
La cour de la crèche se fait buissonnière	
EXPRESSIONS POLITIQUES	6
UNE VILLE ÉCOLOGIQUE	7
Partager l'espace en modérant sa vitesse	
UNE VILLE SOLIDAIRE	7
Le Secours immédiat : solidaires dans le deuil	
UNE VILLE ATTRACTIVE	8
L'été s'annonce à Argenton	

En couverture :
Façade du Lycée Rollinat
classée aux Monuments historiques

Bulletin municipal d'information
d'Argenton-sur-Creuse
Parution tous les 4 mois
Direction de la publication : Vincent Millan
Crédits photos : Droits réservés
Réalisation : La Petite Imprimerie
Impression : La Petite Imprimerie 36200 Argenton/Creuse

ÉDITO

Chères Argentonnaises, chers Argentonnois,

Comme chaque année, nos associations sportives et culturelles, l'Union des commerçants, la commune d'Argenton et la communauté de communes La Vallée de la Creuse vont s'attacher à proposer durant tout l'été aux habitants, touristes et vacanciers de nombreuses animations. Une page entière de ce bulletin est consacrée à toute cette programmation estivale. Elle est riche, variée et gratuite pour un grand nombre d'événements. Pour autant, j'aimerais, dans cet éditorial, vous évoquer deux de nos temps forts de la rentrée que seront le Forum des associations à la halle Juliette Gréco le 6 septembre et les 20 ans de la salle de l'Avant-Scène les 26, 27 et 28 de ce même mois.

Le Forum des associations, comme tous les ans maintenant, rassemblera sur le site de la Grenouille tous les acteurs œuvrant dans les domaines du sport, de la culture, des loisirs, de l'action sociale, de la citoyenneté et de la mémoire, pour peu que ces derniers interviennent sur le territoire de notre commune et qu'ils soient membres du monde associatif. Ce Forum sera ouvert de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. Il a pour premier objectif de vous mettre en visibilité l'ensemble des activités que vous pouvez pratiquer à Argenton ou les différentes structures au sein desquelles vous avez envie de vous impliquer. C'est aussi un temps de rencontres entre la municipalité et tous ces partenaires afin de développer toujours plus le « vivre ensemble ».

Le dernier week-end de septembre, la commune fêtera les 20 ans de sa salle de spectacle « L'Avant-Scène » avec les trois occupants partenaires que sont « L'Atelier du Merle-Blanc », « Les spectacles de l'Aribout » et « L'Association Avant-scène ». Pendant ces trois jours seront organisés différents événements gratuits ou payants afin de vous offrir l'opportunité, en tant qu'habitueés de la salle, de participer à cet anniversaire ou, si vous n'en êtes pas coutumiers, de découvrir le lieu et sa programmation.

Dans l'espoir de vous y voir nombreux et nombreuses, je vous souhaite dans l'immédiat un très bel été 2025.

Vincent Millan

BRÈVES

LE RENDEZ-VOUS DE LA RENTRÉE !

Notre traditionnel Forum des Assos aura lieu le 6 septembre à la Halle Juliette Greco, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. Vous y retrouverez toutes les associations qui participent grandement à animer notre ville, en vous proposant de multiples activités : sports, loisirs, culture, art, ou tout simplement plaisir d'être et de faire ensemble. Chacun et chacune, quel que soit votre âge et vos centres d'intérêt, vous y découvrirez de quoi développer vos passions, que vous partagerez et développerez en convivialité !

De 5 à 99 ans, ne ratez pas ce forum et cette occasion d'épanouissement personnel et familial !



PERMANENCE FRANCE VICTIMES

Depuis le 4 juin 2025, l'association « France Victimes 36 » met en place une permanence juridique au Pôle d'animation Anna et Amédée Rollinat (derrière la bibliothèque), le 1er mercredi de chaque mois de 14h à 17h30. L'accès à la permanence se fait dans un premier temps de façon libre. Par la suite, les entretiens auront lieu sur rendez-vous.

France Victimes s'adresse aux victimes – ou à leurs proches – de violences physiques, sexuelles ou psychologiques, au sein de la famille ou en dehors, d'un accident de la route, d'un vol ou d'une escroquerie, ou de n'importe quel autre fait qui vous a porté préjudice...



UNE VILLE ENTREPRENANTE DES CHANTIERS D'ENVERGURE POUR 2025

Le début de l'année 2025 a été marqué par la mise en service du nouveau centre technique municipal, au lieu-dit la Caillaude, au profit de l'ensemble des agents des services techniques de la ville. D'autres projets d'envergure seront menés en 2025 par la municipalité. Certains chantiers seront directement liés à l'adaptation nécessaire à la transition climatique. D'autres seront à destination des clubs sportifs. Enfin, diverses opérations d'entretien et de rénovation du patrimoine communal sont également programmées.

• VÉGÉTALISATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE MATERNELLE

PAUL BERT

Pour le confort des plus petits, l'année 2025 marquera le lancement des chantiers de végétalisation des cours d'école sur la commune. L'école maternelle Paul Bert sera la première concernée. Afin de limiter les îlots de chaleur et les surfaces imperméables, des zones aujourd'hui bitumées seront remplacées par des zones végétalisées. Un rideau végétal de plantes grimpantes adaptées aux cours d'école sera implanté le long des baies vitrées de la coursive. Un préau ouvert permettra aux enfants de s'abriter et de

pouvoir rester en extérieur par temps de pluie comme par temps chaud. Ce sera l'occasion de renouveler une partie des jeux de la cour. Le chantier démarrera à l'automne 2025.



• MISE EN VALEUR DE LA FAÇADE DU LYCÉE ROLLINAT

Un des autres projets attendus est le dégagement de la vue du Lycée Rollinat, depuis le Pont Neuf. Il est rappelé que les façades et toitures du bâtiment principal sont inscrites au titre des monuments historiques. Le projet consistera à enlever des arbres le long et en sortie haute du chemin Anne Frank, puis à planter de nouvelles essences d'arbres, de moindre hauteur et adaptées aux changements climatiques en cours. Pour mener à bien ce projet, l'enlèvement de certains arbres est inévitable. Mais l'objectif est de limiter au strict nécessaire ce type d'intervention. Une étude phy-

tosanitaire des arbres situés sur la butte a permis d'identifier dans un premier temps les sujets en dépérissement. Les arbres replantés permettront de maintenir l'ombre et la fraîcheur appréciées par les nombreuses personnes empruntant quasi-quotidiennement ce chemin. Une esplanade sera créée entre l'entrée du lycée et le haut du chemin Anne Frank, permettant de profiter de la vue sur la ville, depuis ce point de vue. Les travaux démarreront à l'été 2025 (enfouissement des réseaux de télécommunication aujourd'hui aériens). L'enlèvement puis la plantation des arbres seront effectués en février 2026, période la plus propice à ce type de travaux.



• EXTENSION DU COMPLEXE SPORTIF LOTHAIRE KUBEL

Afin de répondre à la demande de divers utilisateurs du complexe sportif Lothaire Kubel, un projet d'extension d'environ 1000 m² sera lancé à compter de septembre 2025, pour 11 mois de travaux. Cette extension située dans le prolongement du gymnase actuel permettra de créer un espace mutualisé pour l'accueil de loisirs Baz'ados et le club de badminton. Par ailleurs des terrains supplémentaires de badminton seront aménagés, avec une hauteur de toit réglementaire pour des compétitions de niveau national, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Enfin, cette extension permettra de libérer des créneaux pour l'utilisation du gymnase actuel, les demandes étant nombreuses pour son occupation.



• CRÉATION DE TRIBUNES AU STADE DE RUGBY

Pour le confort des spectateurs, une tribune couverte sera créée à l'été 2025 sur la butte située devant le club house du rugby.

• RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET MISE EN ACCESSIBILITÉ DE L'ESPACE DE TENNIS FLORENCE ARTHAUD

Les études concernant la rénovation énergétique et la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite du club house, des vestiaires et des sanitaires du tennis sont actuellement en cours. Les travaux démarreront au printemps 2026. Au cours du deuxième semestre 2025, les deux courts extérieurs situés à proximité du stade de football Georges Marandon seront rénovés et un éclairage extérieur sera mis en place pour ces terrains.



• RÉNOVATION ET ISOLATION THERMIQUE DE LA SALLE DE DANSE DE L'ÉCOLE ROSE FÉART

En vue d'améliorer la performance énergétique de la salle de danse située rue du Point du Jour, les menuiseries seront intégralement changées. L'isolation des murs, du plafond et du plancher sera réalisée et la peinture refaite. Les travaux auront lieu en juillet et août 2025.



• POURSUITE DE LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Des travaux d'ampleur porteront sur le passage en LED de l'éclairage de nombreux secteurs de la commune, la rénovation de l'éclairage du Village de Vaux et l'installation d'une détection de présence sur deux autres parkings (Font Nodon et l'esplanade Jean Frappat).

• REMPLACEMENT DE L'AIRE DE JEUX RUE LOUISE MICHEL

Une nouvelle aire de jeux a été réaménagée rue Louise Michel début juin, en remplacement de celle défectueuse.

• AMÉNAGEMENT DU PARC MAHSA AMINI

Le parc Mahsa Amini situé sous l'école George Sand sera réaménagé à l'automne 2025 avec la réfection des allées et l'installation d'un terrain de street hand.

• TRAVAUX DE VOIRIE ET TROTTOIRS

Divers travaux de voirie seront effectués, en commençant par la réfection très attendue de la route des Narrons, qui comprendra aussi l'aménagement de trottoirs, à compter de septembre 2025.

Des rénovations ou créations de trottoirs seront réalisés quartiers du Merle Blanc, rues Victor Hugo et du Petit Nice, et Résidence Bellevue.

• DIVERS TRAVAUX DE TOITURE ET DE PEINTURE

sont planifiés car l'entretien du patrimoine communal reste nécessaire. Ainsi la réfection de la toiture de l'école élémentaire Paul Bert démarrera en juillet 2025 et celle de la chapelle Saint Benoît vient d'être achevée. La réfection de la peinture des garde-corps du parking de la Font Nodon (derrière l'office de tourisme) est aussi programmée.

BRÈVES

POUR LA PROPRETÉ DE LA VILLE ET LE RESPECT DE TOUS, JE RAMASSE !

Quelle tristesse de voir encore et toujours des déjections canines sur les trottoirs et autres lieux de promenades. Pour faciliter le ramassage par les propriétaires de chiens, la mairie met à disposition des sacs gratuits à l'accueil de la mairie, à l'office de tourisme, à la Maison France Services et dans dix distributeurs répartis à travers la ville. Les sacs utilisés sont à déposer dans les poubelles et non sur la voie publique ou dans les caniveaux. Pour permettre d'avoir un sac à portée de main, la municipalité propose des porte-sacs à l'effigie d'Argenton, disponibles à l'accueil de la mairie et prochainement à l'office de tourisme, pour 5€. La police municipale est habilitée à vérifier que les propriétaires de chiens sont bien en possession d'au moins deux sacs lors de leurs sorties. Le non-respect de cette obligation est passible d'une amende de 35€ et l'absence de ramassage des déjections, d'une amende de 68€.



LE LABEL TERRITOIRE BIO, NOTRE COMMUNE S'ENGAGE !



Par son vote lors du conseil municipal du 28 février 2025, la commune a souhaité, en demandant le label "territoire bio engagé", valoriser sa politique locale mise en œuvre depuis déjà plusieurs années, en faveur de l'agriculture biologique et du soutien aux agriculteurs et acteurs locaux.

En effet, pour recevoir ce label, la collectivité doit répondre à deux critères à minima : 22% de produits bio pour approvisionner les restaurations municipales et 7% de la surface agricole du territoire répondant au critère bio également.

Ce label permet de s'inscrire dans un réseau favorisant le développement des projets du territoire, mais aussi de bénéficier de conseils sur la restauration collective.

Cette volonté permet d'améliorer de façon significative la qualité des produits et de favoriser les circuits courts.

À ce jour, plus de 70 % des produits servis dans les cantines des deux groupes scolaires sont bio et/ou locaux.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LA COUR DE LA CRÈCHE SE FAIT BUISSONNIÈRE



Adaptation au climat, protection de l'environnement et de la santé, pédagogie : des enjeux fondamentaux pour un projet ambitieux.

L'adaptation au changement climatique et la question environnementale s'invitent dans nos vies. La création d'îlots de fraîcheur (ombre et fraîcheur humide), la perméabilisation des surfaces (favoriser l'infiltration, réduire le risque d'inondation), la préservation de la biodiversité (essences végétales locales) et de la ressource en eau forment le cœur de la proposition de revitalisation de la cour de la crèche.

Par une sensibilisation à la nature, en favorisant la mixité des usages des espaces extérieurs, en assurant une passerelle vers l'école maternelle et « l'école dehors » et en garantissant un côté ludique, le projet laisse toute sa place à la pédagogie.

Élaboration d'un diagnostic par des associations impliquées dans la protection de l'environnement, avec la participation des parents, des enfants et du personnel : les préalables incontournables pour un projet réussi.

Un travail de diagnostic a été mené par trois associations locales: Ail des Ours (Luant), CPIE Brenne Berry et Indre Nature

La démarche s'est voulue participative. Elle a impliqué les parents au moyen d'une boîte à idées, les enfants au cours de 3 ateliers animés par le CPIE, le personnel de la crèche et des personnes travaillant dans son environnement proche.

Ce diagnostic et cette participation ont fait émerger les principaux éléments à apporter à la réfection de la cour : agrandissement vers l'espace déjà en herbe,

désimperméabilisation d'une partie de l'ancienne cour, création d'espaces ludiques, amélioration du confort pour les agents (tables de change extérieures et ombragées, tables de pique-nique pour manger en extérieur), création d'un mini potager, plantation d'arbres supplémentaires.

Cadre de vie au quotidien des enfants et des équipes, la crèche se doit de leur offrir un environnement sain en veillant à la qualité de l'air, à limiter la chaleur, au calme, à la réduction du stress et à l'amélioration du bien-être général. C'est tout l'enjeu de ce projet qui verra le jour début 2026.



EXPRESSIONS POLITIQUES

MAJORITÉ MUNICIPALE

La manifestation « Les trains de la colère » du 15 avril, organisée par Urgence POLT avec la participation du comité de défense de la gare d'Argenton-sur-Creuse, a marqué les esprits tant par l'écho médiatique que par l'absence d'écoute du Ministre des Transports.

Une belle victoire a cependant été obtenue tout dernièrement grâce à la pugnacité du comité : l'arrêt, à partir du 4 août et des débuts travaux très conséquents sur la ligne, du train 3654 à 16h01 qui se rend à Paris à 18h31. Le collectif paye ! Bravo à toutes et tous. Comme partout sur la ligne, nous attendons avec impatience le futur de la ligne POLT schéma directeur et l'arrivée des nouvelles rames Oxygène. Le combat essentiel reste l'obtention, à terme, de 14 allers-retours, dont 6 dessertes d'Argenton.

Notre gare est vitale pour Argenton et toutes les communes du sud de l'Indre. La majorité municipale soutient pleinement le comité de défense de la gare dans son combat majeur pour le développement de notre belle ville et pour l'égalité des territoires.

OPPOSITION MUNICIPALE

Vers une dérive autocratique ?

En cette période de commémoration nationale, nous nous permettons de déplorer de la part de la municipalité un manque d'ouverture d'esprit et de respect des principes républicains. En effet, bien qu'assistant aux conseils municipaux et aux différentes commissions, l'opposition n'est aucunement associée à certains débats qui concernent pourtant les argentonnois au premier plan, et qui dépassent les sensibilités politiques.

Nous découvrons donc en même temps que la population certaines décisions arbitraires prises sans la moindre concertation : changement du nom de certaines rues, modification du sens de circulation... De la même manière, lors des commémorations du 8 mai dernier, pourquoi ne pas avoir favorisé un temps d'unité municipale, faisant abstraction de nos divergences, afin de célébrer ensemble et dans un esprit démocratique les 80 ans de la victoire du 8 mai 1945 ?

Ne sommes-nous pas en train de basculer vers un régime autocratique qui se drape pourtant dans des vertus soi disant républicaines ?

UNE VILLE ÉCOLOGIQUE PARTAGER L'ESPACE EN MODÉRANT SA VITESSE



Dans une ville où il fait bon vivre, on a plaisir à croiser ses concitoyen.ne.s : juste se saluer en passant ou s'arrêter discuter un instant.

S'adresser un grand signe de la main, cela reste souvent assez facile. Trouver le temps et l'espace d'interrompre son déplacement pour échanger quelques mots, c'est déjà plus délicat. Incroyable : le code de la route prévoit un aménagement pour cela.

C'est la zone 20, appelée « zone de rencontre » justement. La circulation y est partagée entre usager.e.s de la voie publique. Qu'on soit à pied, en vélo, en trottinette, en poussette, en déambulateur, en voiture, en mobylette ou en moto : on a le droit d'y passer. Cela impose de partager l'espace.

Ce partage ne se fait pas selon la loi du plus fort mais au bénéfice des plus vulnérables.

Les piéton.ne.s ont la priorité absolue : circuler librement sur la chaussée est leur droit mais, pour s'arrêter, rejoindre le trottoir leur est imposé. Les cyclistes peuvent circuler à double-sens, en redoublant de vigilance notamment vis-à-vis des déplacements piétons.

La vitesse de chacun.e ne doit pas excéder 20 km/h.

Les véhicules, vélos inclus, ne peuvent circuler, s'arrêter et a fortiori stationner que dans les espaces dédiés ; interdit d'empiéter sur les espaces réservés aux piéton.ne.s, le plus souvent le long des bâtiments, que le trottoir soit matérialisé ou pas.

A Argenton, deux zones de rencontre couvrent plusieurs rues. La première comprend la place de la République et les rues Grande, du Point du jour, Charles Brillaud et d'Orjon (de la rue Paul Bert au Vieux-Pont).

La seconde intègre la rue Gambetta et une partie de la rue Jean-Jacques Rousseau.

Plusieurs zones 30 existent également : les piéton.ne.s n'y sont prioritaires que lors de leur traversée de voie. Les cyclistes sont autorisés à circuler à double-sens, y compris dans les voies à sens unique.



UNE VILLE SOLIDAIRE LE SECOURS IMMÉDIAT : SOLIDAIRES DANS LE DEUIL

Un exemple de solidarité intergénérationnelle dont le modèle est unique en France.

Créé en 1910, le secours immédiat est une association originale dans le monde de la solidarité. Cette association a plus de 100 ans et a survécu aux vicissitudes du monde assurantiel. Depuis tant d'années, cette association apporte, comme son nom l'indique, une aide immédiate à une famille endeuillée en lui versant un montant de 1850 euros lui permettant de régler une partie des frais d'obsèques et la soulageant de cette charge financière.

En effet, les cotisations versées par les adhérents permettent d'alimenter une ligne de trésorerie qui débloque l'argent nécessaire à chaque décès. Bien entendu cela suppose d'avoir un nombre suffisant d'adhérents pour que le système s'équilibre. Le déséquilibre entre le nombre de décès et d'adhérents pourrait mettre le fonctionnement en péril. Autre originalité de cette association, elle fonctionne avec des bénévoles qui n'hésitent pas à donner de leur temps pour faire vivre cette belle initiative. En plus de ce soutien financier immédiat, l'association connaît bien ses sociétaires grâce à des visites régulières, ce qui engendre du lien social et une

attention particulière à chacun très apprécié dans ce monde de plus en plus individualiste.

Adhérer à ce type d'association est un acte d'engagement envers sa famille et envers les autres. Se sentir acteur d'un système sans profit et bénéfique pour la collectivité. Une mission dont peuvent être fiers le Président de l'association et toute son équipe. S'inscrire dans cette voie en dépassant le tabou de la mort est un acte de solidarité et d'entraide à encourager et à étoffer. L'association a besoin de recruter de nouveaux adhérents pour que le système perdure et continue à rendre un service inestimable aux familles. **Si vous voulez adhérer, vous pouvez téléphoner au 06.88.39.96.05**



Membres du bureau de l'association

UNE VILLE ATTRACTIVE L'ÉTÉ S'ANNONCE À ARGENTON

Enfin, l'été s'annonce, un été comme on les aime, riche de musique d'expositions, de marchés, de fête !

Dès le 13 juin et pour 3 jours, le Merle Blanc se parera de ses plus beaux atours pour sa **60^{ème} Fête du Merle Blanc** : au menu, fête foraine, feu d'artifice, cavalcade sous l'égide de la Reine et du Roi 2025.

Le 21 juin, place à la **Fête de la musique** et à l'été ; venez retrouver en ville toutes celles et ceux que le rythme anime.

Continuons en musique, avec la **15^{ème} édition de Festiv'été**, du 26 au 29 juin : 4 jours de musique au coeur de la ville. La programmation s'annonce réjouissante avec notamment Tarmac Rodéo, Johnny Montreuil, Pierres & Fils, The Gluteens et Back and Forth ! Nos jeunes seront également à l'honneur, avec la participation d'ensembles de l'école de musique, et des clubs musique scolaires.



Du 18 au 20 juillet, **les Estivales de l'orgue** accueilleront 3 concerts et feront sonner l'orgue Cavallé-Coll de l'église Saint-Sauveur accompagné de harpe et de violoncelle. Au programme, Ravel, Tchaïkovski, Saint Saëns, entre autres.

Terminons le mois de juillet avec le festival **Les Intemporel.les** et ses « musiques curieuses », du 24 au 27 juillet dans les jardins de la Grenouille et en d'autres lieux. Malik Djoudi, Acid Arab, Electro Deluxe, Old School Family, Natasha Roger sont notamment à l'affiche.

Toujours en musique mais au mois d'août, le 8, l'UCIA, proposera la 3^{ème} édition de sa **soirée années 80** dans le square Charles de Gaulle.

Il y a la musique mais pas que...



Pas d'été sans célébration de la **Fête Nationale**, les 13 et 14 juillet. Au programme, bals les 13 et 14, animations pour les enfants, feu d'artifice le 14, retraite aux flambeaux ou encore barques illuminées.

Du 4 juillet au 31 août, le **Centre d'art contemporain** Le Rabois accueillera Radmila Dapic-Jovandic Plasticienne.

Au Musée de la Chemiserie et de l'Elégance masculine, deux expositions à ne pas rater : « A la recherche du Petit Prince » avec l'artiste Léon Dubois et « Végétal, minéral, organique » par Charlotte Jude. Sans oublier les ateliers, les escapes games et l'ensemble des animations pour petits et grands

A la **Chapelle Saint-Benoît**, se succéderont à partir du 3 juin des expositions de peintures, sculptures, et dessins.

Le **marché de potiers** investira la promenade du Rabois le 29 juin.

Retrouvons les traditionnelles **braderies** proposées par l'UCIA, les 5 juillet en journée et 15 juillet en nocturne. Sans oublier la **grande brocante** des Amis du Merle Blanc le 10 août.

Le 18 août, le **critérium cycliste d'Argenton du Triangle Sud Berry** sera une nouvelle fois l'occasion d'un beau spectacle offert par la centaine de cyclistes pressés d'en découdre dans les rues du Centre-ville.



Pour profiter et découvrir notre belle Argenton et sa région, l'Office de tourisme vous proposera des **visites guidées** et de **nombreux parcours**.

Impossible de tout lister ici alors rendez-vous sur l'agenda du site internet de l'office de tourisme de la Vallée de la Creuse,

destinationvalleedelacreuse.fr ➔

pour connaître le programme à Argenton et dans l'ensemble de la Communauté de communes.